



■ COLZA : en cours de levée – risque limaces et altises faible – à surveiller

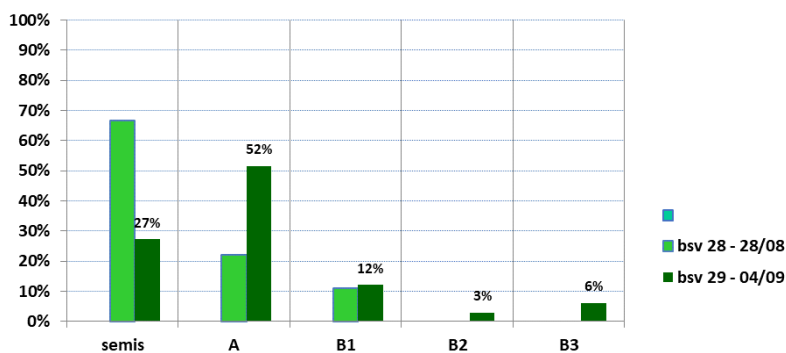
■ BETTERAVE SUCRIÈRE : Maladies foliaires : la cercosporiose en constante évolution mais toujours sous contrôle et fin du risque imminent pour la plupart des maladies hormis la cercosporiose.

Parasitisme : teignes et acariens en recul dans les secteurs pluvieux, effet du nématode à kystes visible dans les parcelles qui ne reverdissent pas

COLZA

Stades : 33 parcelles observées cette semaine.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Les parcelles sont pour moitié au stade A (levée). Environ un tiers sont encore au stade semis et les parcelles les plus avancées varient du stade B1 (une feuille étalée) à B3 (3 feuilles étalées).

Des conditions toujours sèches pour la levée : Les pluies sont variables en fonction des secteurs et pourraient impacter la bonne levée des colzas. Les conditions météorologiques ne sont, pour l'instant, pas favorables aux limaces.

Tableau : Principaux éléments de raisonnement pour la gestion des limaces et des altises

Ravageur	Période de sensibilité	Seuil indicatif de risque	Facteurs limitant la nuisibilité
Limaces	Semis à 3-4 feuilles	Pas de seuil	<ul style="list-style-type: none"> • Implantation réussie (gestion paille, peuplement, enracinement) • Rappuyage du lit de semence • Bonne dynamique de croissance, absence de stress biotique ou abiotique
Altises adultes (petites et grosses)	Levée à 3 feuilles incluses	80% des pieds avec morsures sans jamais dépasser 25% de surface foliaire détruite	<ul style="list-style-type: none"> • Date de levée précoce • Stade avancé • Disponibilité en azote : reliquat azoté élevé ou fertilisation minérale ou organique au semis • Disponibilité en phosphore dans les sols argilo-calcaires peu pourvus • Couvert associé de légumineuses suffisamment développé (altises) • Gestion des repousses de colzas dans les parcelles proches

Limaces

Evaluation du risque

Il est vivement conseillé de disposer des pièges à limaces dès maintenant dans les parcelles où le colza est semé ou le sera prochainement.

Pour cela, disposer 4 bâches de 0,25m² (soit environ 50 cm de côté). Les humidifier en ne mettant pas d'appâts (anti-limace).

De préférence, les disposer la veille au soir et les relever le lendemain matin. Changer la position des bâches à chaque relevé.



Pièges à limace – M. Roux-Duparque CA 02

Le risque est évalué en fonction

- **Des captures de limaces dans les pièges.** Cette semaine, les captures du réseau De Sangosse et du BSV sont en majorité sans captures (17 parcelles), néanmoins 5 parcelles présentent des captures d'une limace. On remonte 4 observations de destruction de surface foliaire dont la plupart sont inférieures ou égales à 5% de la surface totale; sauf pour une parcelle sur laquelle la destruction atteint 60% de la surface foliaire. Il faut être vigilant sur ce type de parcelle qui est à un stade jeune (D1).

Résultats observatoire limace De Sangosse au 03/09/2018					Résultat BSV Hauts-de-France				
Commune	Dep.	Stade au 27/08	Nb limaces/m ² (27/08)	Nb limaces/m ² (30/08)	Nb limaces/m ² (27/08)	Comune	Dep.	Stade 50	Nb limaces/m ² (27/08)
RELY	62	Non semée	4	7	1	ESTREUX	59	Semis	0
MONTBREHAIN	02	Levée	0	1	0	WARGNIES-LE-GRAND	59	Semis	0
GRANDRIEUX	02	2 feuilles	1	0	1	VILLERS-LES-GUISE	02	Non semée	1
ABBEVILLE ST LUCIEN	60	2 feuilles	0		1	CHAMPS	02	Semis	0
BOISJEAN	62		2	1	0	AUGY	02	Semis	0
MONTBREHAIN	02	levée	0		0				
NESLES LA MONTAGNE	02	2 feuilles	0	0	0				
VERVINS	02	levée		0	0				
LOUVIGNIES QUESNOY	59	Non semée	0	0	0				
TEMPLEUVE	59		0	1	1				
VERTAIN	59	Levée	0	0	0				
WARGNIES LE GRAND	59	Non semée	0		0				
COUTURELLE	62	Non semée	0		0				
COUPRU	02	Semée- Non Levée	0	0					
PUISIEUX ET CLANLIEU	02	Levée			0				
BRECY	02	Semée- Non Levée			0				
BEAUQUESNE	80		0	0	0				

- **De l'absence de pluie :** ce qui, dans certaines régions, a diminué le risque pour les parcelles s'y trouvant. Celui-ci pourrait augmenter dans les prochains jours en fonction de la pluviométrie (l'humidité est favorable à l'éclosion des œufs et au développement des jeunes larves)
- **De la dynamique du développement du colza :** les attaques sont davantage problématiques à un stade jeune (levée-cotylédons) ou des colzas peu poussants (semis en mauvaises conditions, froid, phyto, repousses, pailles...)
- **Des principaux facteurs agronomiques et niveau de risque** à priori (cf. tableau présenté dans le BSV n°28)

Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du Colza

Altises adultes :

Des morsures d'altises ont été observées dans 13 parcelles, **toutes en dessous de 50% des pieds touchés**. Pour l'instant, les dégâts sont faibles : de 1 à 10 % de la surfaces foliaires détruite.

Les captures dans les pièges restent pour le moment peu fréquentes : 3 captures de petites altises et 2 de grosses altises sur les 20 relevés effectués.

Les altises sont des coléoptères dont les morsures sur cotylédons et feuilles peuvent nuire au développement normal des plantes. On rencontre deux types d'altises sur colza :

- **la grosse altise** (altise d'hiver) de 3 à 5 mm.

Le vol de la grosse altise est généralement déclenché par une remontée des températures au-delà de 20°C. Les données du BSV depuis 2009 montrent un pic de vols régional habituellement compris entre le 15 et le 20 septembre pour la grosse altise.

- **la petite altise** (altise des crucifères) de taille réduite (2 à 2,5 mm).

Les vols de petites altises sont généralement plus précoces, avec une fréquence et une mobilité moindre. Ils sont souvent localisés en bordure de parcelle (risque plus élevé sur une parcelle jouxtant un ancien colza).

Seuil altises : 80% des pieds avec morsures sans jamais dépasser 25% de surface foliaire détruite.



Morsures d'altise sur cotylédon_M.Lebrun UNEAL

Lorsque le colza est semé, disposer les cuvettes jaunes (cf BSV n°28)

Autres ravageurs

Les premières tenthrèdes de la rave adultes sont observées en cuvette (non nuisibles) mais **aucune larve** (nuisible) n'a été observée sur plante.



cuvettes colza – M. Roux-Duparque CA 02

BETTERAVES

Maladies foliaires

Situation du réseau

75 parcelles composent encore le réseau d'observation des maladies du feuillage des Hauts de France dont certaines ne sont plus renseignées car la récolte est prévue dans moins de 45 jours .

- **Toutes les parcelles** ont atteint le seuil T1 (1 nouvelle et dernière)
- **Seulement 23 % des sites** n'ont pas eu besoin d'une seconde protection
- **62 % des parcelles** ont atteint le seuil T2
- **15 % des parcelles** (%) ont dépassé le seuil T3

Les maladies continuent de progresser depuis la semaine dernière (+ 5 parcelles en T2 et 7 parcelles en T3). Le nombre de semaines depuis que le seuil est atteint est indiqué dans le rond représentant les sites observés sur les cartes.

Les conditions climatiques restent favorables aux maladies mais le retour de nuits automnales fraîches perturbe et ralentit le cycle de développement des champignons comme la cercosporiose.

Plus on avance dans le temps, plus on doit tenir compte de la date de récolte pour décider de l'utilité d'une protection supplémentaire. Le type de maladie observée et la sensibilité variétale influencent fortement la décision (voir tableau).

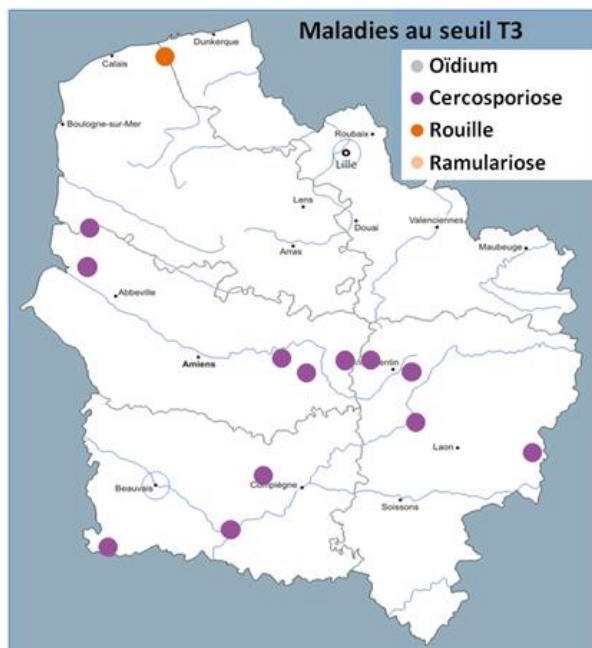
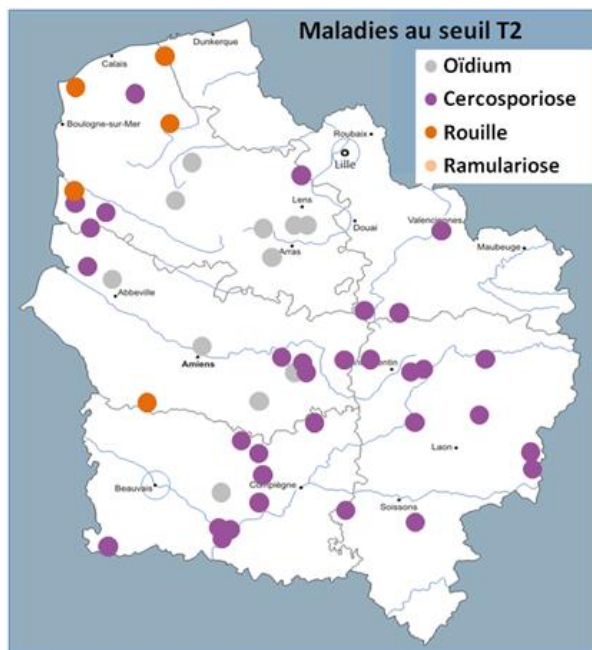
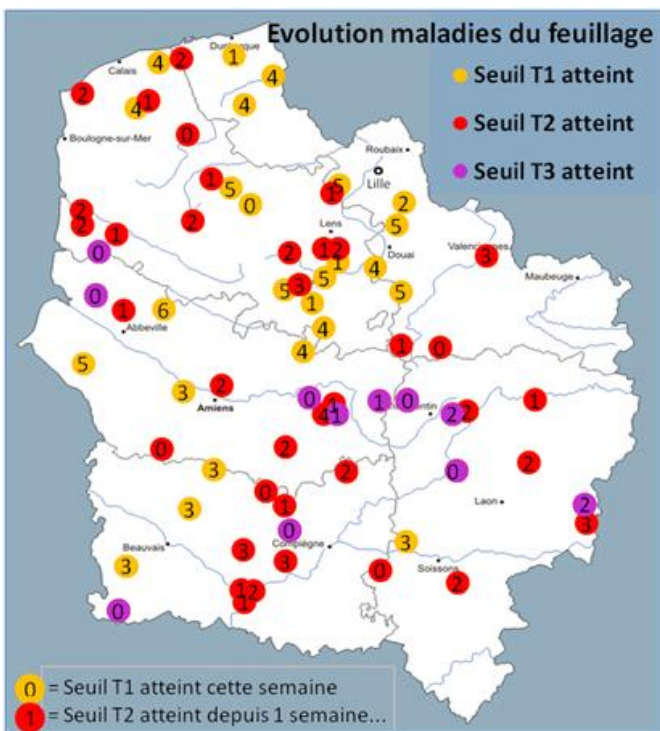
Date préconisée d'arrêt de la protection fongicide

Maladie observée	Date de récolte prévue	Variété peu sensible	Variété (très)sensible
Oïdium/rouille	Avant mi-octobre	mi-août	fin août
	Après mi-octobre	fin août	
Cercosporiose/ramulariose	Avant mi-octobre	fin août	1 ^{ère} décade de septembre
	Après mi-octobre	début septembre	

➤ Importance des maladies foliaires

Au seuil du T2, c'est la **cercosporiose** qui domine à l'est des Hauts de France

Au seuil du T3, la **cercosporiose** est présente en toute situation. Elle reste sous contrôle lorsque les applications ont été bien suivies.



Seuil de nuisibilité après la mi août (% de feuilles avec symptômes)

Maladies	Régions	T1 ou T2	T3
Oïdium	Toutes régions	30 %	30 %
Rouille	Toutes régions	40 %	40 %
Cercosporiose	Bordure littorale	20 %	Pas de T3
	Autres régions		25 %
Ramulariose	Toutes régions	20 %	25 %

Paratismes

➤ Teignes et acariens

Le risque régresse naturellement avec les pluies et les températures plus basses.

Le risque **Rhizopus** existe dans les parcelles fortement touchées par les teignes en août. Une surveillance s'impose afin de détecter la présence de pourriture et arracher en priorité ces parcelles en limitant le temps de stockage en silo.

Les jaunissements dus **aux acariens**, surtout visibles en bordure de champs, ne progressent plus, et souvent, il y a de la repousse.



Feuillage restant pâle (ITB 80)

➤ Nématodes à kystes (hétérodéra schachtii)

Leur présence est bien visible dans les parcelles qui restent avec un feuillage jaune, malgré les pluies qui ont favorisé le reverdissement du feuillage.

Un arrachage délicat et une observation minutieuse permettent de constater la présence de **kystes blancs** de quelques mm sur les radicelles qui parasitent le développement en profondeur du système racinaire. Pour rétablir un niveau de productivité normal, la prochaine rotation en betterave doit intégrer une **variété tolérante**.



Kystes nématode (ITB 59)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : **Céréales** : J. Dacquin - Chambre d'Agriculture de l'Oise, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Colza** : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, A. Van Boxsom - Terres Inovia. **Maïs** : B. Carpentier - Arvalis Institut du Végétal, V. Duval - Fredon Picardie, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Protéagineux** : V. Duval - Fredon Picardie, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, A. Petit - Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais, A. Tournier - Chambre d'Agriculture de l'Aisne., **Lin** : D.CAST - Arvalis Institut du Végétal, H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. **Betteraves** : H.Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, Vincent Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Luzerne** : T. Leroy - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Avec la participation de : ACOLYANCE, ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropsience, CALIPSO, CAPSEINE, CERENA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez., FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genec, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoce, NORIAP, PHYTEUROPE, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternové, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaey Frères, Vaesken, VIVESCIA,, M. Campion, M. Colin, M. Cornet, M. Coplo, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Jean Marie Vion, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre), Isabelle Verstaen

Coordination et renseignements : [Jean Pierre Pardoux](#) - Chambre d'Agriculture de la Somme, [Samuel Bueche](#) - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion [Virginie Vasseur](#) - Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](#) et des [Chambres d'Agriculture Hauts-de-France](#)

Avec la participation de :

